

Etape Ste-Maure-de-Touraine - Les Ormes



De l'église St-Blaise de Ste-Maure-de Touraine, on prend la rue de l'église et au bout à gauche rue Chevalier que l'on suit, puis en face rue du Moulin, on passe un cours d'eau la Manse **0,4km** puis à droite rue de la Chaume. Au stop à droite et au rond-point à gauche, **table avec banc, bancs, abri bus avec banc, toilette publique** avec **eau**, sur D910 avenue du Général de Gaulle direction Châtelleraut, on passe deux petits ronds-points, puis au 2^e grand rond-point **1,5km** à droite sur D108 direction Nouâtre, on passe devant un supermarché, on continue sur D108 jusqu'au rond-point suivant **2,3km** et on tourne à gauche sur D158 direction Maillé, puis au calvaire en pierre le chemin qui part à droite à travers champs.

On passe par le lieu-dit la petite Ballolière, puis les Raudières et au bout à la bifurcation en T à droite **4,3km** on suit la petite route, on passe par le lieu-dit Bommiers et au bout le chemin de terre en face **4,8km**. Au débouché on passe par le lieu-dit les Genièvres, à droite sur route, puis à la bifurcation en T à droite et rapidement à gauche le large chemin **6,2km** qui part dans le bois. Au croisement avec D910 **6,6km** en face, puis on passe sous une voie ferrée **7,3km** et juste après on prend le chemin gravillonné à droite que l'on quitte 150m plus loin pour prendre un chemin à droite, on suit le balisage **tables avec bancs** on poursuit, on passe par le lieu-dit Parigné où on tourne à droite **8,2km** direction les Nauzelloures et à l'entrée de ce lieu-dit le chemin à gauche.

Au débouché sur D136 **9,2km** à gauche (à droite on peut voir le cimetière avec **eau**), on est à Draché. Au stop à droite rue de la Mairie et à l'église banc à gauche rue du Breuil et à la bifurcation en Y à droite direction la Lévrerie, on poursuit sur cette route on sort de Draché, on arrive au lieu-dit la Taille de la Motte **10,3km** tout droit, direction la Gautraie, puis lieu-dit la Pointe au Ton, puis la Gautraie et la première rue à droite **10,9km** puis la route gravillonnée dans le prolongement à travers champs et le 1^{er} chemin de tracteur herbeux à droite **11,5km** (pas bien indiqué), 800m plus loin à droite et 150m après à gauche. On débouche sur le cimetière **14km** avec **eau** de la Celle- St-Avant.

On prend à gauche, puis à droite, on traverse D750 pour aller vers le château d'eau. On poursuit en face rue des Déportés pour ensuite arriver à la mairie. On prend à droite vers l'église **abri** sous le porche **toilette publique** en face, puis à gauche rue Nationale que l'on suit tout du long. On passe le pont sur la Creuse **16,5km** on entre à Port de Piles et dans le département de la Vienne. Côté gauche on descend le petit escalier pour être rue Jules Boisseau, on prend à droite puis on poursuit sur cette rue. On passe une voie ferrée **17,3km** on sort de Port de Piles et on continue sur cette route. **Tables et bancs** un peu plus loin avec **toilette publique**, à l'aire de repos de Port de Piles.

Etape Ste-Maure-de-Touraine - Les Ormes

On poursuit sur la route, à la bifurcation à gauche (on ne passe pas sous le pont), on continue en longeant la voie ferrée. Arrivé à Colombiers au niveau d'un poste de transformation EDF et au niveau d'un petit calvaire en fer, banc, on prend le chemin à gauche **18,8km** à travers champs. Au débouché sur route **19,9km** à droite, on est au lieu-dit Mousseau et 1ere à droite rue des Roses. Au croisement en face direction Bois Pouzin, on reste sur cette route tout du long, puis on entre dans les Ormes, on poursuit puis à droite rue de Madrid, et de nouveau à droite rue du Bois Pouzin et à la bifurcation à gauche rue du Bois Pouzin. Au bout arrivé à la voie ferrée le chemin continu vers la gauche, le centre bourg est de l'autre côté de la voie ferrée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.
GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.